



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>
Séance du jeudi 19 mars 2019

La séance est ouverte à 18 heures par M^R CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVM: M^R QUÉRAUX , président du SIVM d'Aunac
M^{ME} SOULET (AUNAC SUR CHARENTE), M^R CRINE (LICHÈRES), M^{ME} BEAU (MOUTONNEAU).

DDEN :

Représentants des parents d'élèves: M^{ME} BARDEAUX, M^{ME} ARLIN, M^{ME} POUVREAU

Enseignants: M^R CERTIN, M^{ME} DUPUIS-MALLINGER, M^{ME} BRUNAUD, M^{ME} LA GOUTE.

Invités – Association des Parents d'élèves : M^R MASSETEAU

II Membres excusés

M^{ME} ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M^{ME} LA GOUTE, enseignante, M^R LEBRUN et M^{ME} VERGEZ (CHENON), M^R CORNU et M^R CHARRAUD (MOUTON), M^R CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^{ME} VIDAL (DDEN)

III Ordre du jour

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent
- 2) Exercices de confinement et d'évacuation
- 3) Projet d'école 2018-2022 et projets de classe (sorties et activités)
- 4) Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2019
- 5) Actions de l'A.P.E.
- 6) Travaux et investissements effectués et à venir
- 7) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent (en date du 09 novembre 2017)

Le Compte-rendu du Conseil d'école précédent a été validé à l'unanimité.

2) Exercices de confinement et d'évacuation :

→ *Exercices de confinement (2 par an)*

Il existe deux types de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : l'un prend en compte les risques majeurs naturels et technologiques et l'autre l'attentat-intrusion. Ils permettent à l'école de se préparer et de gérer une situation d'événement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Les PPMS ont été mis à jour de façon collégiale par le directeur en début d'année scolaire, qui s'est adjoint le concours des personnels dont la contribution pourra s'avérer utile. Les PPMS ont été transmis par mail aux services de la DSDEN.

Un premier exercice attentat-intrusion a eu lieu le 28/09/2018 à 10h15 selon le scénario suivant : un individu malveillant s'introduit dans la cour par la grille principale pendant le temps de classe. Les enfants ont été confinés selon le protocole étudié et les moyens de s'échapper ont été étudiés à l'oral.

Un deuxième exercice risques majeurs naturels et technologiques sera mené de façon inopinée avant la fin de l'année scolaire.

→ *Exercices d'évacuation (2 par an)*

Un premier exercice d'évacuation a été mené le 14/09/2018 à 10h00. La totalité des élèves et du personnel est sortie paisiblement des locaux dans des délais confortables. L'appel a été fait dans le calme au point de rassemblement par chaque enseignant. Les portes de classe et des bâtiments ont été refermées en sortant. Les fenêtres étaient fermées.

Un deuxième exercice d'évacuation a été mené le 29/01/2019 à 9h15. Le constat est similaire au premier..

3) Projet d'école 2018-2022 et projets de classe (sorties et activités) :

→ *Projet d'école 2018-2022 :*

Il s'organise autour de 4 ambitions définies au niveau national et académique parmi lesquelles l'école des Ondines a sélectionné 3 objectifs majeurs qui ont été eux-mêmes déclinés en actions à mener et à évaluer ; ces objectifs et actions sont considérés par les enseignants comme ceux qui paraissent le plus correspondre à la philosophie du travail qu'ils mènent auprès des enfants et des familles :

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

→ *Développement durable et Patrimoine :*

Potager : Les bacs ont été nettoyés et paillés, les élèves ont assisté à une démonstration de broyage de branches par le cantonnier le 17/01/2019. Les premiers semis ont été réalisés en godets et mis sous serre. Certains seront proposés lors du prochain marché aux familles et les autres seront repiqués dans les bacs du jardin.

La haie de l'espace Jean REAL : les buis ont été arrachés et remplacés par les plants de charmille eux aussi paillés.

Autour du Bois et des forêts : Les organismes Charente Nature et CETEF sont partenaires du travail mené par les 3 classes de l'école.

15/11/2018 : PS à CE1 : Découverte du bois de La Garenne

24/01/2019 : CE2-CM : comment fonctionne le chauffage au bois ?

05/02/2019 : CE2-CM : comment sont exploités les bois et les forêts ?

23/05/2019 : PS à CE1 : Ateliers sur la biodiversité et les différentes utilisations du bois

27/06/2019 : Grande journée sur le Site de la Combe à Roux (école entière)

→ *Culture*

Armistice : le 09/11/2018 : Intervention de Lionel BOURGUIGNON sur la thématique du 11 novembre

Théâtre : 2 spectacles au théâtre de la Canopée à Ruffec pour les 3 classes :

Classe maternelle : « Pas de loup » le vendredi 11 janvier 2019

Classes du CP au CM2 : « Cap'tain Parade » le mardi 18 décembre 2018 (animation préparatoire le 11 décembre)

Littérature : l'association « Lire et faire lire » représentée par Mme Vidal intervient tous les jeudis de 13h00 à 14h30 auprès des élèves de CE2-CM1-CM2 afin de leur faire découvrir des lectures et partager le plaisir de lire sur les créneaux dédiés à la bibliothèque en binôme

Annie ALLONCLE gère les emprunts et éveille les enfants à la lecture plaisir les mardis après-midi, ainsi qu'à l'exploration de textes poétiques.

Mr PILORGET de la librairie « Des Livres et des Mômes » est venu présenter sa collection le jeudi 21 décembre.

Chorale : Les élèves de la GS au CM2 chantent en chœur chaque vendredi en fin d'après-midi. L'association « Culture et Patrimoine Régional » portée par son Président Jean-Pierre DUMAS apporte son soutien avec Djemila DALLAS, professeur de piano et Didier Marc GARIN, compositeur et chef de chœur. L'école recherche des parents et des habitants de la commune musiciens qui auraient un peu de temps pour accompagner la chorale.

Les enfants présenteront leur travail lors de la fête de l'école, le 28 ou 29 juin 2019 à la salle des Fêtes de Aunac sur Charente très probablement.

→ *Pratique sportive* :

Matériel du Pays du Ruffécois : Le pays du Ruffécois a déjà prêté le matériel de Tchouk Ball et un pack Educ'Gym. Il prêtera à l'école du matériel de badminton pour la Période 5.

Challenge Inter Pistes : l'école a complété le formulaire d'inscription au Challenge InterPistes pour y postuler : c'est un moyen de faire pratiquer aux enfants des activités cyclistes et d'aborder en parallèle les règles de bonne conduite sur la route. Participation le 1er avril.

Cycle natation : l'école s'est positionnée pour obtenir des créneaux piscine ; les bénévoles agréés pour l'accompagnement ne sont pas assez nombreux, ce qui risque de remettre en cause le projet.

→ *Marchés d'école* :

Chaque dernier jeudi de période scolaire

→ *Projets de classe* :

PS-MS : Travail sur le thème des contes traditionnels et du loup en particulier (thème forêt)
Création de sacs à livres avec album, jeu et impressions de lecture qui passent dans les familles afin de créer un lien école/famille, de sensibiliser les enfants à la langue écrite et de jouer en famille pour favoriser le langage.
Réactivation de la ludothèque et des moments de jeux avec intervention des familles

GS-CP-CE1 : Randonnée avec Lionel Bourguignon le 17/01/2019
Concours sur la Biodiversité : réalisation d'une fresque sur cette thématique
Exploitation du jardin et de la mare pédagogique

CE2-CM1-CM2 : Événements passés :
15 novembre 2018 : animation sur la prévention contre l'ambrosie.
Randonnées certains mardis avec l'ECLA
Jeudi 7 mars : conférence sur le sommeil et les écrans par deux infirmières scolaires.
Jeudi 14 mars : deux collégiennes sont venues décrire à la classe le fonctionnement du collège, pour en préparer la visite.

11 au 22 mars : participation au Printemps des poètes, avec des activités poétiques inhabituelles (trouver et faire des contrepèteries, écrire un poème individuel, dire un poème en s'accompagnant de percussions corporelles, réciter à plusieurs, intervenir dans les autres classes pour lire des poèmes)

Événements à venir :

Jeudi 21 mars 2019 : Rencontre avec l'illustratrice Audrey SEDANO : elle nous proposera un atelier inspiré de sa pratique de la linogravure, dans le cadre du festival du livre de jeunesse.

Vendredi 22 mars : Dictée francophone → des élèves de pays francophones vont participer le même jour partout dans le monde à la même dictée. Les élèves d'Aunac seront encadrés par des membres de l'association Hautes Vallées Charente Québec. Les meilleures copies seront récompensées.

Mardi 2 avril : Visite du Collège de Mansle.

Randonnées certains mardis avec l'ECLA.

4) Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2019 :

Cadre général : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 (dit « décret Peillon ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées dont le mercredi matin, durée d'enseignement maximum : 5h30/j et 3h30/ ½ j, PEdT: non obligatoire

Cadre dérogatoire 1 : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 « dit décret Peillon dérogatoire » : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées, dérogation aux 5h30/j et 3h30/ ½ j d'enseignement maximum.

Cadre dérogatoire 2 : Décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 (dit « décret Hamon ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées dont 5 matinées pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j ; Activités périscolaires regroupées sur un après-midi.

Cadre dérogatoire 3 : Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 (dit « décret Blanquer ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j.

Le cadre dérogatoire 3 a été validé à l'unanimité et a pris effet en 2018-2019 ; il sera valable jusqu'en 2020-2021 inclus.

5) Actions de l'APE :

- **Décembre** : vente de crêpes lors de la foire aux gras d'Aunac (bénéfice de 30 €)
soirée Jeux **21/12/2018 à la salle des fêtes d'Aunac** avec venue du Père Noël à partir de 20h30.
- **Février** : repas le **09/02/2019 à la salle des fêtes de Chenon annulé** → l'an prochain, publicité à l'extérieur envisagée
- **Mars** : loto le **24/03/2019 à la salle des fêtes d'Aunac**
- **Avril** : soirée jeux le **05/04/19 à la salle des fêtes d'Aunac** s'il y a assez de monde
- **Mai** : brocante du **08/05/19 sur un lieu à définir en accord avec les différents interlocuteurs** (le champ de foire sera impraticable)
- **Juillet** : fête de l'école : présentation par les élèves du travail réalisé le **28 ou 29/07/2019** (l'APE envisagera une animation)

L'entreprise Sabatier poursuit le rachat du papier et des cartons de la benne.

6) Travaux et investissements effectués et à venir :

Matériel informatique

L'école a voulu profiter de l'appel à projet national **ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité)** pour procéder au renouvellement de son parc informatique vétuste. Voici donc les demandes qui ont été formulées après conseils de la référente TUIC (Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication) de la DSDEN. Elles ont été approuvées en Conseil Syndical :

- ❶ Lot de 15 tablettes tactiles avec étui de protection (**3049,95€ HT**)
- ❷ Un vidéoprojecteur interactif avec option WiFi (**1638,33€ HT**)
- ❸ Un système de hauts parleurs (**179,90 HT**)
- ❹ Un visualiseur (**248,34€ HT**)
- ❺ Deux claviers/souris sans fil (**66,50€ HT**)
- ❻ Un point d'accès sans fil (**57,50€ HT**)
- ❼ Frais d'installation et de paramétrage (**375€ HT**)
- ❽ Frais de câblage (**594,37€ HT**)

Le montant total s'élèverait à **7 451,87€ TTC** (aide de 3725€ à déduire si dossier ENIR retenu)

Bâtiments

De son côté, le SIVM, sous l'impulsion de Monsieur CRINE et Monsieur QUERAUX a étudié la possibilité d'implanter un préau dans la cour principale de l'école. L'atelier d'architecte Neyrat et Michelet a communiqué une proposition pour un montant total d'environ 80,000 € qui a été validé par les Élus du SIVM à l'unanimité.

Le cabinet a proposé de mener gratuitement des interventions auprès des élèves pour effectuer un suivi de chantier.



→ Quelques points appréciés par les enseignants :

- Les échanges proposés avec les enfants tout au long du suivi de chantier
- L'emplacement (abrité du vent, passage du bâtiment maternel aux autres bâtiments sous abri grâce à une coursive)
- La dimension intéressante
- La possibilité d'installer des éléments entre les poteaux
- L'esthétique proposée
- La proposition comprise dans le devis d'ouvrir la cour maternelle pour que les enfants ne se sentent pas enfermés
- La proposition comprise dans le devis d'installer un jeu de cour en maternelle

→ Quelques réflexions à communiquer pour débattre :

- agrandir l'espace entre les poteaux de soutien de la coursive
- envisager le bardage en bois thermochouffé afin de conserver la couleur dans le temps
- la question de la propreté du toit en plexiglas et de son entretien
- demande d'une proposition d'aménagement du tracé de la piste routière qui se trouvera impactée par la présence du préau.

Budget de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement qui a été alloué en 2018 était, quant à lui, confortable et permettra, puisqu'il a été reconduit en 2019, d'envisager avec sérénité l'année à venir.

Contrats aidés :

Les enseignants souhaitent que l'aide humaine apportée par Manon GUILLON et Marianne CHAUSSE soit maintenue. Les effectifs de l'an prochain démontrent la nécessité, une nouvelle fois, d'avoir au moins une personne faisant fonction d'ATSEM puisque la classe de Monsieur CERTIN comptera 9 GS de maternelle, 9 CP et 2 CE1 dont 1 a une reconnaissance de handicap. De plus, la situation de l'école (3 classes) entraîne un temps de décharge de Direction réduit à 1 journée par mois, ce qui est insuffisant dans le cadre des nombreux projets et recherches de financements extérieurs menés (appels à projets DRAC, EDD, demandes OCCE...). Enfin, le travail dans le cadre péri-scolaire est non négligeable : surveillance lors de la pause méridienne, lors de la sieste des plus petits... La classe de Madame BRUNAUD, avec 9 CE2 dont 1 en situation de handicap, 7 CM1 et 6 CM2 profiterait elle aussi grandement d'une aide humaine supplémentaire.

Le SIVM ne pourra pas pérenniser les contrats aidés de Marianne CHAUSSE et de Manon GUILLON qui arrivent à leur terme mais s'est prononcé en faveur de l'emploi d'une nouvelle personne selon les mêmes modalités si cela est rendu possible.

Les efforts consentis par le SIVM depuis des années sont grandement facilitatrices dans les tâches qui incombent aux enseignants. Le montant du budget de fonctionnement alloué permet de décharger les familles de nombreuses dépenses de fournitures et de renouveler régulièrement une partie des outils devenus obsolètes. L'emploi de personnel sous contrat aidé permet de palier les difficultés créées par l'existence de triples niveaux depuis la fermeture d'une classe en 2015. La validation de la construction du préau montre la volonté de répondre favorablement aux demandes faites depuis longue date de la part des familles et des adultes œuvrant au sein de la structure.

7) Questions diverses

Le Conseil d'école est une instance où sont remontées toutes les questions qui n'auraient pas trouvé réponse au cours des entretiens individuels. Le Conseil d'école est satisfait de constater que de nombreuses familles ont entendu le discours tenu. Beaucoup de parents ont en effet sollicité les enseignants pour éclaircir des situations, demander des explications ou bien apporter des informations auxquelles l'équipe n'aurait pas eu accès sans ces démarches.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIVM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande.

Pouvez-vous nous expliquer quel est le principe du service « agrilocal » mis en place en cantine ?

C'est une plate-forme nationale, gérée par le département, de mise en relation entre les fournisseurs locaux et les cantines, collèges... Madame PHILIPPON s'inscrit sur la plate-forme et lance un appel d'offre en donnant ses critères par produit (le SIVM en a retenu quatre : qualité, prix, distance, bio). Les producteurs répondent à l'appel d'offre. S'ils remplissent les critères, madame PHILLIPON effectue un choix entre les offres. Avantages : la qualité a augmenté, et cela permet de consommer plus local. Cela permet de trouver de nouveaux fournisseurs que inconnus auparavant.

Peut-on faire un rappel aux parents concernant l'arrêt-minute ? On reste bloqué sur le parking car on fait descendre les enfants sur la route et on attend qu'ils rentrent dans la cour.

Des poteaux amovibles ont été placés pour que les voitures ne stationnent plus sur « l'aire d'attente » comme cela avait été convenu lors du Conseil d'école précédent. Un écriteau sera apposé rappelant qu'il est demandé aux adultes de stationner sur les zones dédiées pour déposer les enfants. Le directeur sera vigilant au bon respect de cette règle.

Une réunion d'information sur la réforme de l'éducation est-elle prévue ?

Aucune directive officielle n'a été communiquée à ce sujet par la hiérarchie.

Réforme Blanquer ! L'école de la confiance ? Les parents sont-ils au courant de cette réforme et des enjeux ?

Jean-Michel Blanquer a présenté le projet de loi pour une École de la confiance en Conseil des ministres, le 5 décembre 2018.
<https://www.education.gouv.fr/cid136900/ecole-de-la-confiance-le-projet-de-loi-presente-en-conseil-des-ministres.html>

Plusieurs axes ont été présentés :

- l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans
- la transmission des savoirs fondamentaux à tous les élèves : lire, écrire, compter et respecter autrui.
- l'offre à l'école et à ses partenaires de leviers pour être en capacité de préparer l'avenir.
- Le développement de l'attractivité d'un territoire par la création d'établissements publics locaux d'enseignement international
- le recours aux expérimentations
- la création d'un Conseil d'évaluation de l'école
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines
- une formation des professeurs de qualité égale
- la simplification des normes législatives et la lutte contre les complexités administratives

Étudié d'abord en commission à partir du 29 janvier, le projet de loi a occupé les séances de l'Assemblée du 11 au 15 février. Durant cette semaine, les députés ont étudié plus d'un millier d'amendements.

<https://www.education.gouv.fr/cid138983/projet-de-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-debut-de-l-examen-du-projet-a-l-assemblee-nationale.html>

La loi a été adoptée en première lecture par le parlement le 19 février. Elle sera examinée au Sénat dans un calendrier qui n'est pas encore connu.

www.assemblee-nationale.fr/15/ta/tap0233.pdf

Mr Crine propose d'accueillir les membres du Conseil à la mairie de Lichères pour le troisième conseil d'école. Cette invitation a reçu un retour favorable de la part des membres présents.

La séance a été levée à 20 heures 15.

La secrétaire de séance

M^{me} BRUNAUD M.

Le Président de séance

M^r CERTIN M.